

# Les agriculteurs sont peu informés des effets nocifs des pesticides



Les agriculteurs ne savent pas de façon claire à quoi l'usage des pesticides, très répandu dans leur secteur, les expose. Or des « excès de risques » sont signalés en ce qui concerne certaines pathologies. Photo Robert Kluba/RÉA

## ENVIRONNEMENT

L'Agence de la sécurité sanitaire pointe un « déficit de données » sur le degré d'exposition au risque.

Joël Cossardeaux  
@JolCossardeaux

Les agriculteurs savent-ils à quoi l'usage des pesticides, très répandu dans leur secteur, les expose ? Pas d'une façon aussi claire qu'il le faudrait pour prévenir le risque, estime en substance l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) dans le rapport fleuve qu'elle vient de consacrer à ce sujet hautement sensible. Il aura en effet fallu attendre l'adoption définitive de la loi sur la biodiversité, le 20 juillet dernier, et la fin des houleux débats sur l'interdiction des pesticides, qui sera finalement effective à compter de septembre 2018, pour voir enfin mis en ligne les travaux lancés en 2011 par l'Anses.

Principal constat : les informations qui permettraient d'apprécier finement le niveau d'exposition à ces substances, dont les ventes ont bondi de 16 % en 2014, font largement défaut. Celles qui existent ne sont pas accessibles aux principaux intéressés qui sont tout de même plus de 1 million en France. Sans compter les travailleurs agricoles non perma-

nents, estimés eux à plusieurs centaines de milliers.

Ce « déficit de données » pourrait « faire croire à l'absence de problème et induire un sentiment de sécurité », déplorent les experts de l'Anses. Or il est permis d'en douter. De nombreuses études épidémiologiques ont en effet mis en évidence une « association » entre les expositions aux pesticides et certaines pathologies chroniques.

Il y a trois ans, les chercheurs de l'Inserm signalaient ainsi des « excès de risques » de développer certains types de cancers (hémopathies malignes, cancer de la prostate, tumeurs cérébrales, cancers cutanés...) et de maladies neurologiques (maladies de Parkinson et d'Alzheimer...) au sein de la population agricole française, ainsi que des troubles de la reproduction.

### Pas de mesures de prévention collective

Cette absence de données pertinentes et suffisamment fines pour mesurer, par exemple, l'impact des pesticides par type d'activité agricole, a un autre effet fâcheux. Elle ne favorise pas « la mise en œuvre de mesures de prévention collective, relatives par exemple à l'organisation du travail », note l'Anses. Au lieu de dépendre de cette approche, ce qui devrait être la priorité selon ses experts, la prévention ne tient qu'au comportement individuel des personnes (port du masque, d'équipements de protection, etc.).

Face à ces constats, l'Anses dresse une série de recommandations. Au-delà d'une réduction de l'usage des pesticides, ses experts préconisent de renforcer les actions de conseil et de formation des utilisateurs mais, cette fois, « dans un cadre indépendant ». Actuellement, comme l'indique leur rapport, ce conseil est en effet le plus souvent « délivré par des personnes appartenant à des entreprises ayant des activités commerciales concernant des biens matériels (intrants, produits agricoles, machines agricoles...) et pouvant bénéficier de l'utilisation de pesticides ». ■

**Ce « déficit de données » pourrait « faire croire à l'absence de problème et induire un sentiment de sécurité ».**

LES EXPERTS DE L'ANSES